

Pour un numérique soutenable temps forts et publications

2019

2020



Le numérique
représente
3 à 4 %
des émissions de gaz
à effet de serre
dans le monde¹

BEREC

NOTE SUR L'EMPREINTE CARBONE DU NUMÉRIQUE

OCTOBRE

L'Arcep publie une note dans le cadre de
ses réflexions sur les « Réseaux du futur ».

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

MARS

L'Arcep engage une 1^{re} collecte
d'informations sur l'impact
environnemental des télécoms
(réseaux, terminaux).



DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ACCORD DE PARIS ET URGENCES CLIMATIQUES

MAI

Les autorités publiques
et administratives
indépendantes publient
leurs réflexions sur leur
rôle et leurs outils face
aux enjeux climatiques
notamment dans le
cadre de la régulation
par la donnée.

EUROPE



MARS

L'Arcep copréside un nouveau groupe
« Sustainability » au sein du BEREC (l'organe
des régulateurs européens des télécoms)
qui a pour objectifs d'étudier l'impact
environnemental des réseaux télécoms
et d'envisager des solutions.

RAPPORT D'ACTIVITÉ « L'ÉTAT D'INTERNET EN FRANCE »

JUIN

L'Arcep consacre un chapitre
à la question de l'impact
environnemental du numérique.



FEUILLE DE ROUTE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE NUMÉRIQUE DU CNNUM²

JUILLET

Ce rapport contient 50 propositions
coconstruites avec plus d'une cinquantaine
d'acteurs concernés dont l'Arcep.

LETTRE DE MISSION ADEME & ARCEP

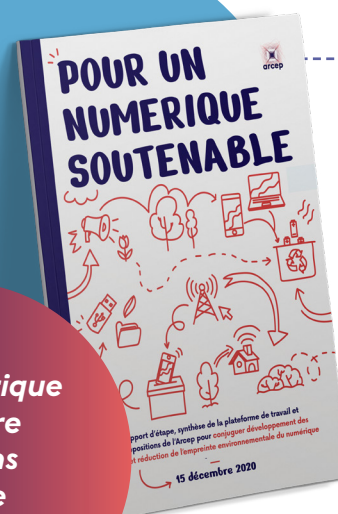
AOÛT

Le Gouvernement confie
aux deux autorités une
mission conjointe : identifier
et évaluer les différents
facteurs qui permettent
de quantifier l'empreinte
environnementale du
numérique.

RAPPORT « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE » ET 11 PROPOSITIONS

DÉCEMBRE

L'Arcep publie un rapport
et 11 propositions concrètes
pour conjuguer développement
des usages et réduction de
l'empreinte environnementale
du numérique.



« Le numérique
doit prendre
sa part dans
la stratégie
bas carbone »



**SÉBASTIEN
SORIANO**

DÉCEMBRE

Président de l'Arcep
de 2015 à 2020

PLATFORME « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

JUIN

L'Arcep lance une plateforme
de travail et appelle les acteurs
à contribuer aux échanges et à
la publication d'un premier rapport.

INTERNATIONAL



JUIN

L'Arcep participe à la réflexion
sur la prise en compte de
l'impact environnemental des
télécoms et du numérique dans
les instances internationales,
notamment à l'OCDE.

2. Le Conseil national du numérique.

1. D'après le rapport du Shift Project, Lean ICT : Pour une sobriété numérique, octobre 2018, et l'étude de GreenIT.fr, Empreinte environnementale du numérique mondial, septembre 2019.

2021

LAURE DE LA RAUDIÈRE
JANVIER
Présidente de l'Arcep

« Je m'inscris pleinement dans l'ambition de conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale »



FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT

FÉVRIER
Le Gouvernement publie une feuille de route avec pour objectif de faire converger transitions écologique et numérique. Elle attribue de nouvelles missions à l'Arcep.

LETTRÉ DE MISSION SUR LES TERMINAUX MOBILES
MARS
Le Gouvernement confie à l'Arcep l'étude sur le subventionnement et le renouvellement des terminaux mobiles.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES
MARS
L'Arcep engage une nouvelle collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux).

Le numérique est responsable de
2,5 %
de l'empreinte carbone de la France

En France, la durée d'utilisation des smartphones est estimée :
entre 23 et 37 mois

RENOUVELLEMENT DES TERMINAUX MOBILES
JUIN
L'Arcep remet au Gouvernement un rapport sur l'impact des pratiques commerciales de distribution des smartphones et sur la fréquence de leur renouvellement.

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE
JUILLET
L'Arcep, le Conseil général de l'économie et l'Agence nationale de la cohésion des territoires publient une étude annuelle sur la diffusion des équipements numériques et l'évolution de leurs usages, qui intègre pour la 1^{re} fois les enjeux environnementaux.

84 %
des smartphones détenus ont moins de 3 ans

ATELIERS COLLABORATIFS SUR LA BANDE 26 GHZ
NOVEMBRE
Pour étudier comment prendre en compte les enjeux environnementaux dans les attributions de la bande 26 GHz liée à la 5G, l'Arcep organise deux ateliers « Pour un numérique soutenable ».



LOIS ET POUVOIR DE COLLECTE
NOVEMBRE - DÉCEMBRE
La loi REEN³ du 15 novembre confie de nouvelles missions à l'Arcep et la loi du 23 décembre 2021 étend son pouvoir de collecte à d'autres acteurs du numérique.

ÉVALUATION D'UN DÉPLOIEMENT 4G VS 5G
JANVIER
S'appuyant sur le Comité d'experts techniques sur le mobile, l'Arcep publie une étude qui compare la consommation énergétique d'un déploiement 4G vs 5G.

FORMATION « ENVIRONNEMENT »
MAI
Pendant 3 jours, les agents et directeurs de l'Arcep suivent une formation de sensibilisation aux enjeux environnementaux, avec des clés de compréhension et des actions concrètes.



POINT D'ÉTAPE
OCTOBRE
L'Arcep réunit dans un webinaire les participants à sa plateforme « Pour un numérique soutenable » (associations, institutions, opérateurs, entreprises du numérique, experts) et présente un point d'étape sur les avancées et les travaux en cours.

Les terminaux sont à l'origine de
65 à 90 %
de l'impact environnemental du numérique

2022

ÉTUDE SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE ARCEP & ADEME
JANVIER
Le Gouvernement a chargé les deux autorités de mesurer l'empreinte environnementale du numérique en France et d'identifier des leviers d'action et des bonnes pratiques pour la réduire. Les deux autorités publient les deux 1^{ers} volets de cette étude.

L'ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »
AVRIL
Dans cette 1^{re} édition l'Arcep rend publics les premiers indicateurs collectés auprès des quatre principaux opérateurs⁴ télécoms pour suivre l'évolution de leur empreinte environnementale. Elle donne ainsi vie à l'une des 11 propositions présentées dans le rapport de décembre 2020 qui visait à mettre en place un baromètre environnemental.

3. Loi n° 2021-1485 en date du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France.
4. Altice France - SFR, Bouygues Telecom, Iliad-Free, et Orange France.

2022

EUROPE



JUIN

Les régulateurs européens des télécoms présentent leurs premières ambitions communes pour limiter l'empreinte environnementale du numérique dans un rapport du BEREC préparé par un groupe de travail coprésidé par l'Arcep.

RAPPORT ANNUEL

JUILLET

L'Arcep fait un bilan de l'empreinte environnementale du secteur des communications électroniques, des terminaux et des centres de données.



EUROPE



NOVEMBRE

Le Groupe des régulateurs européens dans le domaine des services postaux (GREP) étudie l'impact du secteur sur l'environnement. Il analyse les mesures prises par les opérateurs postaux pour le réduire et les mesures envisagées dans le « Pacte vert pour l'Europe ».

FRANCE
NATION
VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer

HAUT COMITÉ POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE



NOVEMBRE

Le Gouvernement a chargé le Haut comité pour un numérique responsable d'établir une feuille de route décarbonation de la filière numérique. L'Arcep alimente régulièrement les travaux des groupes de travail de ce comité.

INTERNATIONAL



OCTOBRE

L'Arcep prend part aux réflexions sur la prise en compte de l'impact environnemental des télécoms et du numérique dans les instances internationales, notamment l'UIT, l'OCDE, ou à l'occasion des travaux de la filière numérique du G7.

ACTEUR DU DÉBAT PUBLIC



JUIN

L'Arcep participe à des événements publics sur les enjeux environnementaux, par exemple à la « Digital Assembly » organisée dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES



JANVIER

L'Arcep étend sa collecte de données aux fabricants de terminaux (smartphones, ordinateurs, téléviseurs connectés...) et aux opérateurs de centres de données.

80 %
de l'empreinte
carbone des
terminaux est liée à
leur fabrication

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE



JANVIER

L'Arcep, le Conseil général de l'économie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et, pour la 1^{re} fois, l'Arcom publient une nouvelle édition du baromètre du numérique avec un focus sur l'empreinte environnementale des téléviseurs.

ÉTUDE SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE ARCEP & ADEME



MARS

L'Arcep et l'ADEME publient le 3^e et dernier volet de leur étude sur l'évaluation prospective de l'impact environnemental du numérique en France, à horizon 2030 et 2050.

Si rien n'est fait,
l'empreinte carbone
du numérique en
France augmenterait de
45 %
en 2030 par rapport
à 2020

ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE



AVRIL

Copiloté par l'ADEME et l'Arcep, le Comité d'experts sur la mesure cherche à identifier les divergences méthodologiques pouvant expliquer la différence de résultats selon les études sur l'impact environnemental du numérique, et à faire des recommandations pour améliorer les standards existants.

L'ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »



AVRIL

L'Arcep rend publics dans une 2^e édition les indicateurs collectés pour l'année 2021 auprès des quatre principaux opérateurs télécoms.

EUROPE



MARS

Le groupe des régulateurs européens des télécoms (BEREC) met en consultation son projet de rapport sur les indicateurs environnementaux.

CONSOMMATION DES BOX



JANVIER

L'Arcep publie un protocole de mesure de la consommation électrique des box internet, des répéteurs Wi-Fi, et des décodeurs TV. Il permet de comprendre les facteurs qui influencent la consommation de ces équipements.

LES BONNES PRATIQUES AU QUOTIDIEN



JANVIER

L'Arcep met en ligne une FAQ proposant aux utilisateurs d'équipements numériques des conseils et bonnes pratiques pour limiter leur impact environnemental.

2023

2023

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



JUILLET

L'Arcep organise un atelier à destination des décideurs et élus locaux consacré au numérique soutenable : rappel des démarches de sobriété et d'éco-conception des services numériques et présentation des outils de l'ANCT.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES



JUILLET

L'Arcep met en consultation publique un projet de décision visant à enrichir son enquête annuelle « Pour un numérique soutenable » en y intégrant les équipementiers de réseaux mobiles et de nouveaux indicateurs.

IMPACT CARBONE DE L'EXTINCTION 2G/3G



SEPTEMBRE

Le Comité indépendant d'experts technique sur les réseaux mobiles dont s'est doté l'Arcep publie son rapport sur l'impact carbone de l'extinction des réseaux 2G et 3G.

PLATEFORMES DE PARTAGE DE VIDÉOS



SEPTEMBRE

L'Arcom, en lien avec l'Arcep et l'ADEME, publie une recommandation destinée aux services de télévision, services de médias audiovisuels à la demande et aux plateformes de partage de vidéos. Objectif : les inciter à informer les consommateurs de l'impact environnemental lié à l'utilisation de ces services en raison de la consommation de données qu'elle génère.

EUROPE



OCTOBRE

Le BEREC publie un nouveau rapport sur les indicateurs environnementaux pour le secteur télécoms ; des indicateurs repris par le centre de recherche de la Commission européenne (*Joint Research Centre*).

BEREC



Atelier de travail sur l'élaboration du référentiel général de l'écoconception des services numériques organisé par l'Arcep et l'Institut du numérique responsable.

ÉCOCONCEPTION DES SERVICES NUMÉRIQUES



OCTOBRE

L'Arcep et l'Arcom lancent une consultation publique sur le référentiel général de l'écoconception des services numériques, en collaboration avec l'ADEME, la Dinum, la CNIL et l'Inria. L'objectif est d'établir une grille de référence pour les professionnels du numérique souhaitant s'engager dans une démarche d'écoconception.

SATELLITES



NOVEMBRE

L'Arcep, l'ADEME et le CNES co-organisent un événement sur le thème « Satellites en environnement : quand les promesses des mégakonstellations se heurtent aux limites de l'espace »

EUROPE



DÉCEMBRE

Le BEREC met en consultation publique son rapport consacré à la transparence environnementale des produits et services numériques à l'égard des utilisateurs.



LES TRAVAUX DE L'ARCEP, UNE EXPERTISE RECONNUE PAR LA BANQUE MONDIALE, L'UIT ET LA CNUCED

La Banque mondiale et l'UIT saluent le travail de l'Arcep dans leur rapport publié en décembre 2023 et soulignent l'importance de la collecte de données pour répondre aux enjeux environnementaux.

La CNUCED publie le 10 juillet 2024 son rapport sur l'économie numérique et montre l'impact considérable du numérique mondial sur l'environnement et les pays en développement. Le rapport fait référence aux travaux de l'Arcep en lien avec l'ADEME.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

FÉVRIER

L'Arcep élargit sa collecte de données environnementales aux équipementiers de réseaux mobiles.

La consommation électrique des box et décodeurs TV est plus de **3 fois** supérieure à celle des réseaux fixes

L'ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

MARS

Cette 3^e édition intègre désormais les données des fabricants de terminaux, des opérateurs de centres de données ainsi que la consommation électrique des box et décodeurs.

EUROPE

MARS

L'Arcep répond à la consultation publique de la Commission européenne sur l'IA générative et souligne la problématique de son empreinte environnementale encore mal évaluée.

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE

MAI

Cette nouvelle édition du Baromètre interroge les utilisateurs sur leurs pratiques pour réduire l'empreinte environnementale du numérique.

On dénombre plus de **10 écrans** par foyer dont près d'**1/4 inutilisés**

RÉFÉRENTIEL GÉNÉRAL DE L'ÉCOCONCEPTION DES SERVICES NUMÉRIQUES

MAI

L'Arcep et l'Arcom, en lien avec l'ADEME, présentent le RGEN le 17 mai. Élaboré en concertation avec la DINUM, la CNIL, l'Inria, et les acteurs du numérique, il a pour objectif de réduire l'empreinte environnementale des services numériques dès leur conception.

EUROPE

JUIN

Le BEREC :

- publie son rapport sur le numérique soutenable aux services des utilisateurs et lance une campagne de communication grand public sur l'empreinte environnementale des terminaux ;
- invite la Commission européenne à de nouvelles actions et à la responsabilisation de tous les acteurs dans sa réponse à la consultation publique sur le Livre blanc « Comment maîtriser les besoins de l'Europe en matière d'infrastructures numériques ? ».

OBJETS ET ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

JUILLET

Le comité d'experts techniques placé auprès de l'Arcep et l'ADEME remet son 2^e rapport intitulé « périmètre des dispositifs IoT (objets connectés) vis-à-vis des TIC (technologies de l'information et de la communication) ».

CONFÉRENCE TERRITOIRES CONNECTÉS

SEPTEMBRE

La conférence annuelle « Territoires connectés » de l'Arcep consacre une table-ronde à l'impact environnemental du numérique et aux actions des territoires pour réduire leur empreinte.

ACTEUR DU DÉBAT PUBLIC

JUILLET

En qualité de vice-présidente 2024 du BEREC, Laure de La Raudière intervient à l'événement 'Sustainability in Telecommunications and Space' organisé dans le cadre de la présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne.

CONSEIL DE L'UIT

JUIN

L'Arcep organise en marge du Conseil de l'UIT un événement consacré à l'environnement et contribue activement, au sein de la délégation française, à l'adoption d'une résolution visant à soutenir les initiatives de l'UIT pour lutter contre le changement climatique.

« Nous sommes capables de créer un numérique désirable qui répondra à nos besoins actuels et aussi à ceux des générations à venir, tout en respectant les limites planétaires. »

Laure de La Raudière, Présidente de l'Arcep